

Manuel complet de dépôt des comptes des associations et des fondations

Quels sont les organismes qui doivent déposer leurs comptes ?

Les associations et les fondations lorsque le montant des dons et/ou des subventions perçus au cours de l'exercice comptable atteint 153000 € HT.

Les fonds de dotations seront soumis à cette publicité de dépôt des comptes pour les exercices clos à partir du 31 décembre 2009, dès le 1^{er} € HT.

Quels documents doivent être déposés ?

Les comptes annuels (bilan et annexes) et le rapport du commissaire aux comptes.

Il convient de déposer un document par exercice comptable, sous la forme d'un fichier PDF. Pour vous aider à créer vos documents PDF, une fiche d'instruction est disponible.

Comment déposer les comptes ?

Le dépôt et la publication s'effectuent uniquement par voie électronique à partir du site <http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Ce service sera facturé selon le tarif en vigueur.

Comment utiliser le service de dépôt des comptes ?

Préparer ses documents

En 2009, vous pouvez déposer les comptes correspondants aux exercices comptables de 2006, 2007 et 2008.

Pour chaque exercice comptable, il convient de préparer un fichier unique en format PDF respectant les critères suivants :

Version minimum PDF Acrobat 5 ;

Aucun document attaché ;

Aucun son ;

Aucune vidéo ;

Aucun caractère non imprimable ;

Aucun mot de passe ;

Pas de compression du fichier ;

Poids maximum du fichier 50Mo.

A défaut, le fichier ne pourra pas être traité et donc pas diffusé.

Pour vous aider une fiche d'instruction est disponible sur le site de dépôt, dès la page d'accueil, sous le titre comment constituer un PDF en quelques clics.

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/association-depot-comptes/diffuser-les-comptes-annuels.html>

Cette fiche vous guidera pour convertir vos fichiers électroniques en version PDF ou assembler plusieurs fichiers PDF en un unique document, à partir d'un logiciel disponible gratuitement sur Internet.

Se connecter à l'application

Le service est disponible tous les jours 24 heures sur 24 depuis le site <http://www.journal-officiel.gouv.fr> rubrique Les annonces d'associations/JO associations et fondations d'entreprise.

Adresse <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

Vendredi 21 Août 2009 | Accueil | Nous contacter | Aide | FAQ | Plan du site

Les Journaux officiels
le plus court chemin entre la loi et vous

Accueil

► JOURNAL OFFICIEL AUTHENTIFIÉ

- > Consulter le JO authentifié
- > Consulter les Documents administratifs
- > Aide
- > FAQ

► ANNONCES OFFICIELLES

- Les annonces de marchés publics**
> sur le site boamp.fr
- Les annonces civiles et commerciales**
> sur le site bodacc.fr
- Les informations financières**
> sur le site info-financiere.fr
- Les annonces publiées au JO Associations**
> Consulter les annonces
> Accéder aux formulaires
> diffuser les comptes annuels
- Les annonces publiées au BALO**
> Consulter les annonces
> Passer une annonce

Aide

■ LE JOURNAL OFFICIEL ÉLECTRONIQUE AUTHENTIFIÉ

JOURNAL OFFICIEL *Parait du mardi au dimanche*
LOIS ET DÉCRETS

Le JO électronique authentifié publie les textes législatifs et réglementaires de la République française, à l'exception des textes relatifs à l'état et à la nationalité des personnes.

- > Consulter le JO électronique authentifié (depuis le 2 juin 2004)
- > Consulter les Documents Administratifs (depuis le 13 avril 2006)
- > Rechercher un texte sur Légifrance

■ LES ANNONCES OFFICIELLES

Les annonces d'associations/JO associations et fondations d'entreprise
Toutes les annonces de création, de modification ou de dissolution d'association.

- > Consulter les annonces
- > Accéder aux formulaires
- > Diffuser les comptes annuels [cliquer ici pour vous connecter](#)

Les annonces du BALO
Les annonces des sociétés faisant publiquement appel à l'épargne : comptes annuels, opérations financières, convocation aux assemblées ...

- > Consulter les annonces
- > Passer une annonce

BODACC.fr
DE CREATION D'ENTREPRISES

ACTUALITÉ JO
Vient de paraître
La nouvelle édition du **Guide des associations**

ESPACE PRESSE

Pour atteindre la page accueil du service, cliquez sur « Diffuser les comptes annuels »



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre
Direction
des Journaux
officiels

Vendredi 21 Août 2009 | Accueil

Les Journaux officiels

le plus court chemin entre la loi et vous



PUBLIER VOS COMPTES ANNUELS D'ASSOCIATION , DE FONDATION OU DE FONDS DE DOTATION

La publication des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes est obligatoire pour les associations et fondations lorsque le montant total des dons et/ou des subventions au cours de l'exercice atteint 153 000 €.
Le dépôt et la publication s'effectuent exclusivement par voie électronique. Ce service sera facturé au tarif en vigueur à la date de diffusion.

Vous êtes inscrit

Vous accédez au service de dépôt des comptes à l'aide de votre n° siren et votre mot de passe.

[> Accéder à votre compte](#)

Vous n'êtes pas encore inscrit

Remplissez le formulaire à l'aide de votre n° siren. Votre mot de passe qui vous permettra d'accéder à ce service vous sera envoyé par courriel.

[> Formulaire d'inscription](#)

Informations

- [> Comment constituer un pdf en quelques clics](#)
- [> Tarifs en vigueur](#)
- [> Textes officiels de référence](#)
- [> Conditions générales de ventes](#)
- [> Aide pour le dépôt des comptes](#)



Les fichiers PDF déposés ne doivent ni être protégés par un mot de passe ni être compressés. A défaut, ces fichiers ne pourront pas être traités et donc pas diffusés.

Le service est uniquement disponible après inscription. Le compte doit être activé par mail. Ensuite, les dépôts peuvent débuter. La diffusion doit être activée par mail également.

S'inscrire

L'inscription à ce service est gratuite et disponible tous les jours 24 heures sur 24.

Vous n'êtes pas encore inscrit

Remplissez le formulaire à l'aide de votre n° siren. Votre mot de passe qui vous permettra d'accéder à ce service vous sera envoyé par courriel.

[> Formulaire d'inscription](#)

Cliquez ici pour débuter le processus d'inscription

Votre numéro SIREN sera votre login de compte utilisateur sur cette application. Si votre entité ne dispose pas encore d'un SIREN prenez contact avec l'INSEE.

Vous atteignez la page d'authentification. Le champ pour s'inscrire se situe selon la résolution de votre écran hors du champ d'affichage : il convient donc de descendre un peu plus bas à l'aide de l'ascenseur vertical.

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Accueil

Authentification

Identifiez vous

Votre identifiant (*)

Votre mot de passe

(*) Votre identifiant est votre numéro de Siren

[> Mot de passe oublié ?](#)

Vous souhaitez vous inscrire

Votre numéro de Siren

Saisir votre numéro SIREN, puis valider.

Vous souhaitez vous inscrire

Votre numéro de Siren

Plusieurs réponses sont possibles.

Le système vérifie automatiquement l'existence de votre inscription dans le répertoire SIRENE de l'INSEE

Vous souhaitez vous inscrire

Le numéro de Siren n'existe pas dans la base SIRENE

Votre numéro de Siren

444561434

OK

Dans ce cas, vérifier que vous avez correctement saisi votre numéro SIREN.

Prenez au besoin contact avec l'INSEE pour vérifier votre numéro SIREN ou faire enregistrer votre organisme.

Le système vérifie automatiquement l'existence de votre inscription sur le système de dépôt des comptes

Vous souhaitez vous inscrire

Un compte existe déjà pour ce numéro de Siren

Votre numéro de Siren

444561534

OK

Normalement, si vous obtenez cette réponse, c'est que le système considère que les étapes de l'inscription sont closes et que vous êtes habilité à utiliser le service. Vous êtes déjà inscrit et vous avez par conséquent un mot de passe.

Dans ce cas vérifier votre messagerie électronique, vous avez certainement reçu votre mail d'inscription avec votre mot de passe, il vous est donc possible de vous connecter.

Si vous êtes certain de ne pas avoir reçu votre mot de passe, vérifier que votre messagerie n'est pas pleine ou que le mail de votre mot de passe n'est pas directement réceptionné dans la boîte des courriers indésirables.

Enfin, il se peut que vous ayez mal saisi votre adresse mail, vérifiez auprès des services du journal officiel. *Reportez-vous à la rubrique nous contacter en fin de ce document.*

Si vous avez égaré votre mot de passe, demandez un nouveau mot de passe. Vous le recevrez par mail. *Reportez vous à la rubrique demander un nouveau mot de passe.*

Le système considère que tout est opérationnel pour poursuivre votre inscription

Le formulaire d'inscription s'affiche directement sur votre écran reprenant votre numéro SIREN et le titre de votre entité tel qu'enregistré sur le répertoire SIRENE.

Il peut arriver à titre très exceptionnel que le formulaire d'inscription qui s'affiche soit totalement vierge hormis votre numéro de SIREN : ne vous inquiétez pas vous pouvez poursuivre votre inscription normalement.

Inscription

Votre numéro de Siren **393397146**

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*) :

ASS DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court (*) :

Téléphone :

Adresse électronique (*) :

Confirmation de l'adresse électronique (*) :

Numéro Waldec :

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

OK

Remplir le formulaire. Les champs notés en rouge et marqués d'une étoile sont obligatoires.

Par exemple :

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*) :

ASS DU JOURNAL OFFICIEL

S'agissant du titre de votre entité tel qu'il sera diffusé sur le site Internet du Journal Officiel, il est fortement recommandé que vous le complétiez au besoin selon les statuts.

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*) :

ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court (*) :

Le titre court de l'association doit contenir un maximum de 38 caractères en raison du respect de normes postales européennes.
Cette mention ne sera pas diffusée sur le site de consultation et ne sera utiliser qu'à des fins de facturation de votre dépôt.

Téléphone :

La mention du numéro de téléphone de votre organisme est facultative. Cependant, afin de faciliter les échanges dans le cadre de l'examen de votre dépôt, il est recommandé de les communiquer.

Adresse électronique (*) :

Confirmation de l'adresse électronique (*) :

La mention de votre adresse électronique est obligatoire. Prenez le temps de saisir deux fois celle-ci et relisez-vous. Nous avons opté pour vous demander de confirmer cette adresse. C'est sur cette adresse que le système vous transmettra tous les mails de suivi.
Cette mention ne sera pas diffusée sur le site de consultation.

Numéro Waldec :

Le numéro WALDEC est facultatif. Seule les associations possèdent cette identification qui commence par W. Il s'agit du numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par votre préfecture ou sous-préfecture si vous avez fait une démarche récente.
Cette mention sera diffusée sur le site de consultation permettant de suivre l'ensemble de vos publications récentes

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

L'adresse Internet de votre organisme n'est pas obligatoire. Il ne faut pas la confondre avec votre adresse électronique. L'adresse Internet débute par <http://www>. Ou <https://www>.
Cette mention sera diffusée sur le site de consultation sans lien hypertexte avec votre site.

Une fois ce formulaire rempli et relu, vous pouvez le valider en cliquant sur



par exemple :

Inscription

Votre numéro de Siren **393397146**

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*):

ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court (*):

A.J.O.

Téléphone :

0140587756

Adresse électronique (*):

associations@journal-officiel.gouv.fr

Confirmation de l'adresse électronique (*):

association@journal-officiel.gouv.fr

Numéro Waldec :

W750000000

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

http://www.journal-officiel.gouv.fr

OK

Une page de confirmation de votre demande va s'afficher sur l'écran de votre ordinateur. C'est quasi immédiat, mais cela peut prendre quelques instants en fonction du débit de connexion.

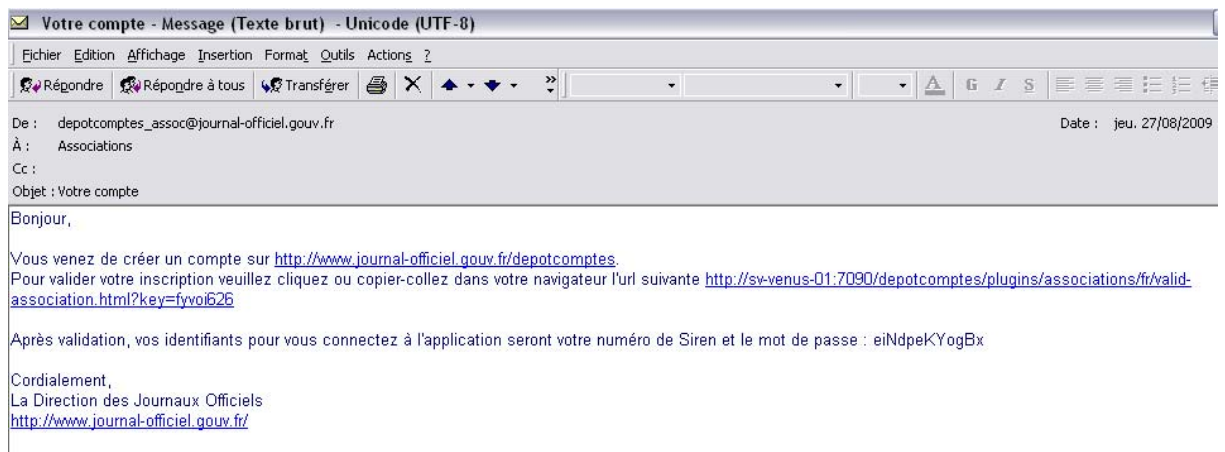
■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Inscription

Vous allez recevoir un mail de validation à l'adresse mél suivante associations@journal-officiel.gouv.fr.

Suivez le lien indiqué dans le mail pour valider votre inscription

Vous devez maintenant fermer cette page Internet et ouvrir votre boîte de messagerie électronique, un message vous y attend avec votre mot de passe.



Pour pouvoir se connecter au service de dépôt, il est impératif de valider le lien ce qui active votre compte et rend le duo code SIREN et mot de passe opérationnel.

Pour valider le lien deux possibilités :

Cliquer sur le lien

Saisir ou coller dans la barre de navigation de votre Internet l'adresse proposée.

Les messages envoyés par notre robot sont en format texte pour une meilleure compatibilité avec les différentes messageries en fonction. Cependant, certaines messageries tronquent automatiquement cette URL qui comprend plus de 80 caractères. Pour activer votre compte, il suffit de saisir dans la barre de navigation l'adresse suivante :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/depotcomptes/plugins/associations/fr/valid-association.html?key=xxxx> en remplaçant **xxxx** par le code en fin de ligne sur votre mail.

Par exemple, si vous recevez le lien sous cette forme :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/depotcomptes/plugins/associations/fr/valid-association.html?key=1258>

il faut saisir dans la barre de navigation de votre Internet puis valider

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/depotcomptes/plugins/associations/fr/valid-association.html?key=1258>

Un message de confirmation apparaît.

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Votre compte

La création de votre compte a été validée. Vous pouvez maintenant vous identifier

[> Page d'authentification](#)

Bravo, votre inscription est terminée. Vous pouvez maintenant accéder au service de dépôt. Pour cela, cliquer sur page d'authentification.

Si vous obtenez cet écran

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Votre compte

Votre compte n'a pas été trouvé.

Si vous avez copié l'url dans votre navigateur, vérifiez qu'elle est correcte, sinon rendez-vous à la rubrique "nous contacter" sur le site <http://www.journal-officiel.gouv.fr>, "poser votre question" <http://www.journal-officiel.gouv.fr/nous-contacter.html>.

[> Page d'authentification](#)

Avant de nous poser votre question, essayer de vous identifier avec votre mot de passe et votre code SIREN sur la page d'authentification, en effet, vous aviez peut être déjà validé votre compte. Le lien n'est actif qu'une seule fois !

Vous n'avez pas reçu le message contenant le lien et le mot de passe !

Contacter nous pour ce faire reportez-vous à la rubrique nous contacter en fin de document avec les éléments suivants :

Date et heure approximative de votre inscription ;

Adresse électronique saisie dans le compte d'inscription.

Si vous êtes certain de ne pas avoir reçu votre message, vérifier que le mail de votre mot de passe n'est pas directement réceptionné dans la boîte des courriers indésirables.

Il se peut que vous ayez mal saisi votre adresse mail, vérifiez auprès des services du journal officiel. Pour faire cette recherche il est nécessaire de nous fournir votre numéro SIREN. Dans ce cas, renouveler votre inscription.

Votre messagerie est peut être munie d'un anti-spam activé, ce qui retarde votre réception.

Le message est peut être bloqué sur le pare feu de votre organisme, il convient de prendre contact avec vos services informatiques pour le vérifier. Le message retrouvé, vous pourrez l'utiliser pour vous authentifier, puis vous connecter.

Enfin, vérifier également que votre boîte de messagerie n'est pas pleine ! Si c'est le cas, supprimez ou bien archiver certains messages, vous devriez alors recevoir les messages en attente, si le message ne vous parvient toujours pas alors renouveler votre demande d'inscription.

Gestion du mot de passe

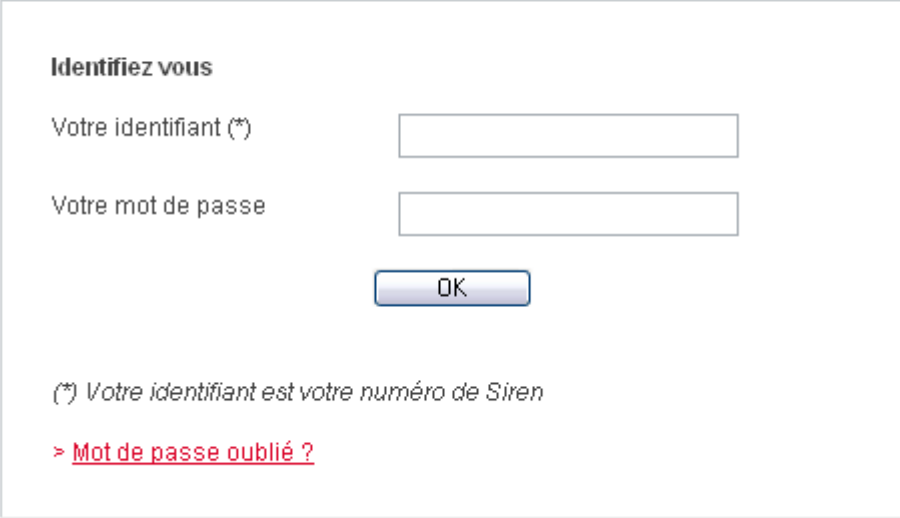
L'étape de l'inscription est terminée. Votre compte est activé. Vous avez un mot de passe. Celui-ci reste valable sans limite de durée, cette année, l'année prochaine et les suivantes. Nous vous conseillons vivement de le conserver précieusement.

Il n'est pas possible de personnaliser le mot de passe, celui-ci est uniquement délivré par le système.

Le mot de passe comprend douze caractères, alphanumériques en bas de casse et en majuscule. Il doit être reproduit exactement pour vous permettre l'accès à votre compte. Nous vous conseillons de le copier/coller sans espace ni avant, ni après.

Cependant, **si vous avez égaré votre mot de passe**, il est possible d'en demander un nouveau en cliquant sur le lien « Mot de passe oublié » depuis la page « Authentification ».

Authentification

A login form titled "Identifiez vous". It contains two input fields: "Votre identifiant (*)" and "Votre mot de passe". Below the fields is an "OK" button. At the bottom, there is a footnote: "(*) Votre identifiant est votre numéro de Siren" and a red link: "> [Mot de passe oublié ?](#)".

Identifiez vous

Votre identifiant (*)

Votre mot de passe

(*) *Votre identifiant est votre numéro de Siren*

> [Mot de passe oublié ?](#)

Une page vous demandant de saisir votre numéro SIREN s'ouvre et retournera directement sur l'adresse électronique disponible sur votre compte un nouveau mot de passe dans un délai de quelques minutes dès la validation de cette page.

Saisissez votre numéro de Siren

Votre numéro de Siren

[Demande de nouveau mot de passe](#)

> Page d'authentification

The screenshot shows a web-based email interface. At the top, a title bar reads "Demande de nouveau mot de passe - Message (Texte brut) - Unicode (UTF-8)". Below it is a menu bar with "Fichier", "Edition", "Affichage", "Insertion", "Format", "Outils", and "Actions", followed by a question mark. A toolbar contains icons for replying, replying to all, forwarding, printing, deleting, and other actions. The email header shows "De : depotcomptes_assoc@journal-officiel.gouv.fr", "À : " (with a redacted address), "Cc : ", and "Objet : Demande de nouveau mot de passe". The body of the email starts with "Bonjour," followed by a paragraph explaining the request for a new password for the application of electronic acquisition and publication of annual accounts of associations and foundations. It then states "Votre nouveau mot de passe est : YgzdP4HdDvxP". The email concludes with "Cordialement," and the signature "La Direction des Journaux Officiels" with the URL "http://www.journal-officiel.gouv.fr/".

Le dépôt des comptes est un service disponible depuis la page d'authentification que vous pouvez également joindre en cliquant sur « diffuser les comptes annuels » depuis la page d'accueil du site du <http://www.journal-officiel.gouv.fr> puis en cliquant sur le lien « accéder à votre compte » car vous êtes inscrit.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre
Direction
des Journaux
officiels

Vendredi 21 Août 2009 | Accueil

Les Journaux officiels

le plus court chemin entre la loi et vous



PUBLIER VOS COMPTES ANNUELS D'ASSOCIATION , DE FONDATION OU DE FONDS DE DOTATION

La publication des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes est obligatoire pour les associations et fondations lorsque le montant total des dons et/ou des subventions au cours de l'exercice atteint 153 000 €.
Le dépôt et la publication s'effectuent exclusivement par voie électronique. Ce service sera facturé au tarif en vigueur à la date de diffusion.

Vous êtes inscrit

Vous accédez au service de dépôt des comptes à l'aide de votre n° siren et votre mot de passe.

[> Accéder à votre compte](#)

Vous n'êtes pas encore inscrit

Remplissez le formulaire à l'aide de votre n° siren. Votre mot de passe qui vous permettra d'accéder à ce service vous sera envoyé par courriel.

[> Formulaire d'inscription](#)

Informations

- [> Comment constituer un pdf en quelques clics](#)
- [> Tarifs en vigueur](#)
- [> Textes officiels de référence](#)
- [> Conditions générales de ventes](#)
- [> Aide pour le dépôt des comptes](#)



Les fichiers PDF déposés ne doivent ni être protégés par un mot de passe ni être compressés. A défaut, ces fichiers ne pourront pas être traités et donc pas diffusés.

Il convient de vous identifier par votre identifiant et votre mot de passe.

Votre identifiant est votre numéro SIREN, saisir les 9 chiffres sans espace.

Votre mot de passe est disponible sur le mail d'inscription ou si vous avez fait une demande de nouveau mot de passe sur le message le plus récent envoyé par le système. Le mot de passe comprend 12 caractères dont il faut respecter la casse, le plus efficace est de le coller puis de le copier dans le champ spécifique sans espace ni avant, ni après. Puis cliquez sur OK pour valider votre demande d'accès.

Authentification

Identifiez vous

Votre identifiant (*)

Votre mot de passe

(*) Votre identifiant est votre numéro de Siren

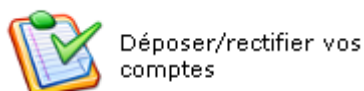
La vérification prend quelques secondes avant d'accéder à votre espace.

L'écran suivant s'affiche. Votre espace personnel est composé de trois outils.

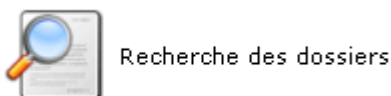
■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS



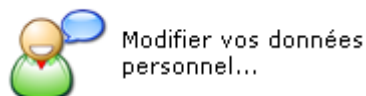
Pour déposer vos comptes, cliquez sur



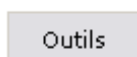
Pour suivre vos dépôts, cliquez sur



Pour modifier vos données personnelles cliquez sur



Pour revenir sur l'espace d'accueil de votre « portefeuille » utilisez le bouton navigateur



Si vous avez eu un message d'erreur et que vous n'avez pas atteint votre espace personnel, ce n'est pas la peine de demander un nouveau mot de passe.

Vérifier la saisie de votre code SIREN 9 chiffres sans espace

Vérifier la saisie de votre mot de passe à l'identique de celui réceptionné sur le mail

Avez-vous bien activé votre compte utilisateur sans cela vous ne pouvez pas accéder à votre portefeuille.

Attention, le mot de passe que vous utilisez n'est peut être plus celui actif dans le système, vérifiez dans votre messagerie que vous n'avez pas reçu à votre demande un nouveau mot de passe.

Vous n'arrivez pas à vous connecter car les données saisies sont systématiquement effacées lorsque vous validez votre demande, vérifiez que votre logiciel de navigation est à jour et qu'il est configuré pour utiliser le javascript, un langage de programmation simplifié qui s'exécute directement dans les pages HTML d'un site Internet. Cette vérification s'effectue en utilisant cette adresse url dans la barre de navigation http://www.faidherbe.org/bookmark/java_tes1.html si votre navigateur n'est pas

correctement configuré, faites appel à votre service informatique ou bien choisissez un autre navigateur Internet.

Si malgré tout, vous ne parvenez toujours pas à accéder à votre portefeuille ou espace personnel, contactez nous *pour ce faire reportez-vous à la rubrique nous contacter en fin de document.*

Déposer ses comptes

Avant de déposer le fichier des comptes, assurez vous que votre document est complet.

Une fois le déposant connecté, pour déposer vos comptes, cliquez sur



Déposer/rectifier vos
comptes

Ainsi la page du formulaire de dépôt s'affiche.

Sur cette page vous retrouvez en entête 4 liens vers :

- [Tarifs en vigueur](#)
- [Textes officiels de référence](#)
- [Conditions générales de ventes](#)
- [Aide pour le dépôt des comptes](#)

Puis le formulaire de dépôt.

Remplir le formulaire. Les champs notés en rouge et marqués d'une étoile sont obligatoires.

N° SIREN :393397146 [votre organisme](#)

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*):

ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court (*): 

A.J.O.

Adresse de facturation

Complément d'identification (*): 

N°, type et libellé de voie (*): 

Complément géographique (bâtiment, immeuble, résidence...) 

Code postal (*):

Ville (*):

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr>

zones pré remplies de votre saisie d'inscription et modifiables au besoin

Le titre court ne sera pas diffusé sur le site de consultation et ne sera utilisé qu'à des fins de facturation de votre dépôt.

 zone de 38 caractères

la zone complément d'identification est obligatoire et correspond au service ou à la personne en charge du paiement de la facture.

champs numérique de 5 caractères

En respect des normes postales, champ de 32 caractères.

zone pré-remplie lors de votre inscription

Date de clôture de l'exercice comptable (*):

Cliquez sur l'icône  X

Pour inscrire une date de clôture, veuillez cliquer sur l'icône  un calendrier va s'afficher :

?	Octobre, 2009							x
<<	<	Aujourd'hui					>	>>
Sem.	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	
40				1	2	3	4	
41	5	6	7	8	9	10	11	
42	12	13	14	15	16	17	18	
43	19	20	21	22	23	24	25	
44	26	27	28	29	30	31		
Sélectionner une date								



Avec les flèches vous pouvez naviguer pour obtenir la date de clôture des comptes inscrite dans vos documents à publier.

La date sélectionnée s'inscrit sur votre formulaire :

Date de clôture de l'exercice comptable (*):

31 Décembre 2008 X

Après vérification, si celle-ci ne convient pas, vous pouvez l'effacer à l'aide de la croix en icône et renouveler l'opération.

Si l'icône du calendrier n'est pas affichée correctement, utiliser un autre navigateur et reconnectez-vous sur l'outil.

Date de clôture de l'exercice comptable (*):



En effet si vous visualiser ce carré, l'ensemble des scripts nécessaires à un affichage correct n'est pas disponible dans la version de votre navigateur, sans doute n'est-il pas à jour. Il convient également de vérifier les options de votre navigateur pour vérifier l'autorisation des scripts java.

Dépôt (*)

☒ Initial

☐ Rectificatif

La case du dépôt « Initial » est toujours pré-cochée. Pour une date de clôture il est prévu un dépôt initial unique.

Dans la majeure partie des cas, la case dépôt initial convient. Elle est utilisée pour le premier dépôt avec une date de clôture définie.

Il faut cocher la case de dépôt rectificatif dans les autres cas, c'est à dire pour un nouveau dépôt avec la même date de clôture.

Forme juridique (*):

association	▼
association	
fondation	
fonds de dotation	
autre	

Choisissez la forme juridique de votre organisme. Cette information permet un tri sélectif sur le site de consultation.

Numéro Waldec :

W750000000

Informations concernant le déposant non publiées sur le site de consultation :

Prénom (*):

Nom (*):

Merci de noter le nom, le prénom et la qualité du déposant. Pour tout renseignement, c'est la personne qui sera contactée par la Direction des Journaux Officiels.

Qualité du déposant (*):

Président	▼
Président	
Vice-Président	
Trésorier	
Comptable	
Autre	

Les informations ci-dessous sont automatiquement reprises du formulaire d'inscription.

Adresse électronique du déposant (*):

associations@journal-officiel.gouv.fr

Confirmation de l'adresse électronique (*):

associations@journal-officiel.gouv.fr

Téléphone du déposant :

0140587756

☐ J'accepte les conditions générales de ventes (*)

Il est indispensable de cocher la case d'acceptation des conditions générales de vente.

Dépôt du fichier PDF à publier (*):

Pour déposer le fichier à publier, cliquer sur le bouton pour que s'ouvre la fenêtre Windows des fichiers disponibles sur votre ordinateur et sélectionner le fichier PDF unique.

Le formulaire de dépôt est désormais complet vous avez trois boutons en fin de page.
Lorsque vous avez bien relu votre formulaire vous pouvez cliquer sur le bouton

Enregistrer

par exemple :

N° SIREN :393397146

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*):

ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court (*):

A.J.O.

Adresse de facturation

Complément d'identification (*):

service comptable

N°, type et libellé de voie (*):

26, rue Desaix

Complément géographique (bâtiment, immeuble, résidence...)

Code postal (*):

75727

Ville (*):

Paris cedex 15

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Date de clôture de l'exercice comptable (*):

31 Décembre 2008  X

Dépôt (*)

☒ Initial

☐ Rectificatif

Forme juridique (*):

association



Numéro Waldec :

W750000000

Informations concernant le déposant non publiées sur le site de consultation :

Prénom (*):

testeur

Nom (*):

testeur

Qualité du déposant (*):

Vice-Président ▼

Adresse électronique du déposant (*):

associations@journal-officiel.gouv.fr

Confirmation de l'adresse électronique (*):

associations@journal-officiel.gouv.fr

Téléphone du déposant :

0140587756

☒ J'accepte les conditions générales de ventes (*)

Dépôt du fichier PDF à publier (*):

C:\Documents and Settings\Parcourir...

Enregistrer

Annuler

Imprimer

La page confirmant l'enregistrement de votre demande s'affiche.

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Accueil

Publier vos comptes annuels d'association , de fondation ou de fonds de dotation

Votre demande de publication des comptes annuels au 31/12/2008 de ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL, n° de Siren 393397146 a correctement pu être enregistrée.
Elle a bien été prise en compte par la direction des journaux officiels le 20/10/2009.

Vous allez recevoir à l'adresse mél suivante associations@journal-officiel.gouv.fr une demande de validation.

Votre annonce sera facturée 50€.

[Retour à la page d'accueil](#)

En cliquant sur le lien rouge « Retour à l'accueil » vous retournez sur la page d'accueil de votre portefeuille. Comme indiqué un mél pour confirmer votre demande de mise en ligne est automatiquement adressé sur votre messagerie !

Vous avez la possibilité de suivre vos dossiers avec l'outil de recherche.

Si l'ensemble des données et le fichier conviennent vous pouvez valider le mél, sinon il convient de renouveler votre démarche en créant un nouveau dépôt. Le nouveau dépôt, si la date de clôture est identique et que vous précisez dépôt initial, écrasera le dépôt précédent.

Validation finale de votre dépôt.

✉ Validation de dépôt de dossier - Message (Texte brut) - Unicode (UTF-8)

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Actions 2

📧 Répondre 📧 Répondre à tous 📧 Transférer 📧 Imprimer 📧 Supprimer 📧 Annuler 📧 Valider

De : depotcomptes_assoc@journal-officiel.gouv.fr Date : mar. 20/10/2009 15:00

À : Associations

Cc :

Objet : Validation de dépôt de dossier

Bonjour,

La direction des Journaux officiels a bien réceptionné votre demande de mise en ligne des comptes annuels de ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL, n° de Siren 393397146 pour la date de clôture de l'exercice social au 31/12/2008.
Cliquez sur le lien suivant pour valider votre demande en ligne <http://sv-venus-01-7090/depotcomptes/plugins/deposit/fr/valid-account.html?key=g10on9m6> ou copiez-coller l'url dans votre navigateur

En l'absence de validation en cliquant sur le lien ci-dessus votre demande non confirmée ne pourra être prise en compte.

ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL (A.J.O.) service comptable 26, rue Desaix 75727 Paris cedex 15 Date de clôture : 31/12/2008 Forme juridique : association Numéro WALDEC : W750000000 Déposant : testeur testeur associations@journal-officiel.gouv.fr 0140587756 Fichier PDF : 393397146_31122008.pdf La Direction des Journaux Officiels http://www.journal-officiel.gouv.fr/	récapitulatif général du dépôt fichier renommé par l'outil	Lien sur lequel il convient de cliquer pour activer la demande de mise en ligne sur le site de consultation. (URL de validation de dépôt) Si cette URL est coupée reportez vous aux indications fournies sur l'étape d'activation de votre inscription.
--	--	---

Dès lors cette action a validé votre demande de mise en ligne sur le site de consultation. Un écran de confirmation de l'action s'affiche.

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Accueil

Publier vos comptes annuels d'association, de fondation ou de fonds de dotation

Votre dépôt a été validé.

Si vous n'obtenez pas cet écran c'est que vous n'avez pas cliqué sur le bon message, vous avez peut-être déjà validé ce dépôt, sinon vous avez peut-être fait un nouveau dépôt qui a écrasé celui-ci. L'adresse URL est peut-être coupée suivez les indications mentionnées dans l'activation de l'inscription.

Suivre ses dépôts

Pour suivre vos dépôts, cliquez sur



Recherche des dossiers

Un tableau récapitulatif s'affiche.

Si vous n'avez pas fait de premier dépôt le tableau est vide. Un message Windows vous indique :



Puis un tableau vide.

■ ACQUISITION ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE DES COMPTES ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Accueil

Outils

Espace contributeur - Recherche des dossiers

Titre	Siren	Date de clôture	Date de dépôt	Date de validation	Waldec	Type
Recherche Date de dépôt après le Cliquez sur l'icône X avant le Cliquez sur l'icône X Rechercher Aide Cet écran vous permet de retrouver tous les dossiers auxquels vous avez accès. Remplissez les champs de saisie et cliquez sur 'Rechercher'.						

Si vous avez fait un dépôt et que celui-ci n'est pas validé, vous obtenez le tableau suivant avec votre dépôt à l'état en attente.

Titre	Siren	Date de clôture	Date de dépôt	Date de validation	Waldec	Type
En attente						
 ASSOCIATION DU JOURNAL OF...	393397146	31/12/2008	20/10/2009 15:20 horodatage du dépôt		W750000000	Initial

Depuis cette page, en cliquant sur le nom de votre organisme vous accéder à un récapitulatif de votre dépôt. Par cet outil à cette étape il vous est encore possible de contrôler votre demande. La visualisation est imprimable.

Outils

Visualisation du dossier

« Le dépôt des comptes ainsi que le rapport du commissaire aux comptes des associations et des fondations est obligatoire lorsque le montant total des dons et/ou des subventions au cours de l'exercice atteint 153000€ Le dépôt des comptes ainsi que le rapport du commissaire aux comptes des fonds de dotations est obligatoire. La publication s'effectue exclusivement sur Internet et sera facturée au tarif en vigueur à la date de diffusion. » soit 50€ en 2009.

N° SIREN :393397146

Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation
ASSOCIATION DU JOURNAL OFFICIEL

Titre court
A.J.O.

Adresse de facturation

service comptable
26, rue Desaix

75727 Paris cedex 15

Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :
<http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Date de clôture de l'exercice comptable
31/12/2008

Dépôt (*)
☒ Initial
☐ Rectificatif (0)

Forme juridique (*) :
association

Numéro Waldec :
W750000000

Informations concernant le déposant non publiées sur le site de consultation :

testeur testeur
Vice-Président
associations@journal-officiel.gouv.fr
0140587756

Fichier PDF : [393397146_31122008.pdf](#)

Imprimer

Le fichier déposé a automatiquement été renommé par l'outil sous le format N°SIREN_date de clôture. Le nom de ce fichier s'affiche en rouge, c'est un lien qui ouvre le document déposé.

Si vous avez validé le mél pour confirmer votre dépôt, vous obtenez le tableau suivant avec votre dépôt à l'état validé.

Titre ▲	Siren	Date de clôture	Date de dépôt	Date de validation
Validé				
 ASSOCIATION DU JOURNAL OF...	393397146	31/12/2008	20/10/2009 15:20	20/10/2009 17:30

La validation de votre dépôt est également horodatée.

Modifier ses données personnelles

Pour modifier vos données personnelles cliquez sur



Modifier vos données
personnel...

Une fiche récapitulative s'affiche.

Association
 Numéro de Siren : **393397146**

 Titre de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation (*) :

 Titre court (*) :

 Téléphone :

 Adresse électronique (*) :

 Confirmation de l'adresse électronique (*) :

 Numéro Waldec :

 Adresse Internet de l'association, du fonds de dotation ou de la fondation :

la première zone du tableau reprend les informations que vous avez saisi dans le formulaire d'inscription.

Si vous n'avez pas fait de premier dépôt, la seconde zone du tableau est vide.

Adresse

Complément d'identification (*)

N°, type et libellé de voie

Complément géographique (bâtiment, immeuble, résidence...)

Code postal (*) :

Ville (*) :

Dès le premier dépôt les informations enregistrées sont disponibles et modifiables. Ce sont ces informations qui vous seront proposées lors du prochain dépôt afin de vous éviter de les saisir à nouveau.

Adresse

Complément d'identification (*)

N°, type et libellé de voie

Complément géographique (bâtiment, immeuble, résidence...)

Code postal (*) :

Ville (*) :

Lorsque de besoin vous les modifier vous devez cliquer sur le bouton OK

Une confirmation est alors obtenue.



Dès que vous confirmer cette fenêtre, la page d'accueil du portefeuille s'affiche à nouveau.

Comment consulter la diffusion ?

La diffusion des comptes déposés intervient environ 48 heures après la validation du dépôt via le lien réceptionné dans le mail. Le site est mis à jour au quotidien, chaque soir.

Le service est disponible tous les jours 24 heures sur 24 depuis le site <http://www.journal-officiel.gouv.fr> rubrique Les annonces d'associations/JO associations et fondations d'entreprise.

La grille de recherche s'affiche. Toutes les requêtes ne sont pas disponibles pour consulter les comptes. En effet, cette grille de recherche correspond aux annonces de comptes déposés et à l'ensemble des annonces publiées depuis 10 ans au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises.

La grille de recherche suivante est alors disponible.

■ CONSULTER LES ANNONCES

■ Recherche

Rechercher

recherche sur des termes proches ☐

Thème

Code postal

Région/département de l'association

Lieu de déclaration

Type de document (annonces ou comptes annuels)

Numéro Waldec

SIREN

Date parution entre le et le (jj/mm/aaaa)

> Dernière parution (29 août 2009)

Les internautes peuvent rechercher des comptes déposés depuis les critères suivants au sein de cette grille :

■ CONSULTER LES ANNONCES

■ Recherche

Rechercher

recherche sur des termes proches ☐

Thème

Code postal

Région/département de l'association

Lieu de déclaration

Type de document (annonces ou comptes annuels)

Numéro Waldec

SIREN

Date parution entre le et le (jj/mm/aaaa)

> Dernière parution (29 août 2009)

- Le titre de d'un organisme par une saisie dans le champ « rechercher » ;
- Le code postal d'un organisme par une saisie dans le champ « code postal » ;
- Le type de document pour une recherche précise concernant les associations, les fondations, les fonds de dotations dès 2010 ;

-Le numéro Waldec pour une association lorsqu'il est connu ;

-Le numéro SIREN lorsqu'il est connu.

Dans tous les cas il convient pour lancer la recherche de cliquer sur le bouton « rechercher »

Lorsque le lecteur recherche exclusivement des comptes il est préférable de sélectionner dans type de document le plus approprié, parmi eux :

Type de document(annonces ou comptes annuels) 

lance une recherche exclusive sur l'ensemble des comptes déposés (initiaux et/ou rectificatifs) quelque soit la forme juridique de l'entité déposante.

Sinon, il est possible de sélectionner celui ci-dessous dans chaque grande catégorie d'avis :

Type de document(annonces ou comptes annuels) 

Selon les critères saisis, une page de résultat s'affiche.

Les critères rayés ne sont pas disponibles pour ce type de recherche.

La date de la dernière parution affichée sur cet écran correspond exclusivement à l'édition du Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprises annexe du Lois et Décrets.

Le résultat s'affiche sous forme de liste et il suffit de cliquer sur le lien rouge pour que le fichier PDF des comptes déposés s'ouvre.

Association : **ASS GESTION CFA CENTRE-ALSACE**

Siren : **343964375**

Date de clôture de l'exercice : **31/12/2005**

[> compte initial](#)

Association : **ASS POLLEN**

Siren : **388968190**

Date de clôture de l'exercice : **31/12/2005**

[> compte initial](#)

Sur la droite de l'écran, vous avez des possibilités offertes pour affiner les recherches.

Affinez votre recherche
avec les catégories suivantes :

TYPE D'ANNONCE
➤ ASSOCIATION (15788)

RÉGION/DÉPARTEMENT
➤ Île-de-France (3360)
➤ Rhône-Alpes (1595)
➤ Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1373)
➤ Nord-Pas-de-Calais (1054)
⌵

Nous contacter

Si à l'issue de cette lecture il vous reste une question, pour la poser à l'équipe, contactez nous par le **site Internet du journal officiel**.

<http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Vendredi 23 Octobre 2009 | Accueil | Nous contacter | Aide | FAQ | Plan du site

Les Journaux officiels
le plus court chemin entre la loi et vous

Accueil > Nous contacter

JOURNAL OFFICIEL AUTHENTIFIÉ

- Consulter le JO authentifié
- Consulter les Documents administratifs
- Aide
- FAQ

ANNONCES OFFICIELLES

- Les annonces de marchés publics > sur le site boamp.fr
- Les annonces civiles et commerciales > sur le site bodacc.fr
- Les informations financières > sur le site info-financiere.fr

■ NOUS CONTACTER

Direction des Journaux officiels
26, rue Desaix
75727 Paris cedex 15

- Standard Tél : 01 40 58 75 00
- Librairie, 29 quai Voltaire Paris 7ème, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Centre de documentation, 29 quai Voltaire Paris 7ème, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h
- [En savoir plus](#)
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/venir-sur-place/index.shtml>

Poser votre question aux Journaux officiels

■ VOUS SOUHAITEZ OBTENIR

- Une information relative à la consultation d'une annonce officielle (BOAMP, BALO, BODACC, JO Associations), [cliquez ici](#).
- Une information relative à la publication d'une annonce officielle (BOAMP, BALO, BODACC, JO Associations) [cliquez ici](#).
- Un renseignement relatif à la recherche d'un texte législatif et réglementaire ou une information sur les ouvrages édités par la Direction des Journaux Officiels, [cliquez ici](#).
- Une information sur votre abonnement à une édition périodique de la DJO, [cliquez ici](#).
- Une information sur votre abonnement aux alertes de marchés publics, [cliquez ici](#).
- Une commande de publication de la DJO, [cliquez ici](#).

■ VOUS SOUHAITEZ PUBLIER

Attention : ces messages ne supportent pas de pièces jointes

- Un conseil pour publier une annonce (ou son rectificatif/annulation)

Journal Officiel des associations, associations syndicales de propriétaires et fondations d'entreprises ▼

- Un renseignement relatif à une annonce que vous avez déjà fait parvenir

▼

- Un renseignement relatif à la facturation d'une annonce publiée

▼

■ VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE (OU SON RECTIFICATIF/ANNULATION) ET SOUHAITEZ UN CONSEIL RELATIF AU JOURNAL OFFICIEL DES ASSOCIATIONS, ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES ET FONDATIONS D'ENTREPRISES

- Si vous êtes une personne physique, veuillez vous adresser à la préfecture, ou sous-préfecture du siège social de l'association -> [liste des préfectures ou sous-préfectures](#)

Votre adresse électronique *	
Vous souhaitez *	▼
Sujet de votre message	
Il s'agit d'une	▼
Type d'avis à publier	▼
Votre message *	

* champs obligatoires

[Retour](#)

Les informations qui vous concernent sont strictement destinées à la Direction des Journaux Officiels. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Ou bien par **messagerie électronique** à associations@journal-officiel.gouv.fr

Ou encore **par téléphone** du lundi au vendredi, 01 40 58 77 56, touche étoile puis choix 2